



- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

# L'Echo du Marais

N° 136 - Hiver 2020 – Périodique trimestriel



<b>EDITORIAL</b> .....	3
DES NOUVELLES DE LA FRICHE JOSAPHAT .....	3
<b>VIE DE LA CEBE</b> .....	5
MOERASKE – HOF TER MUSSCHEN : RECORDAANTAL WAARNEMINGEN IN 2020 / RECORD D'OBSERVATIONS ENREGISTRE POUR L'ANNEE 2020.....	5
<b>ARTICLES – MINI-DOSSIERS</b> .....	6
LA FRICHE ET L'ESCARGOT.....	6
LA NATURE FACE AU COVID-19 .....	7
LE PACTE VERT POUR L'EUROPE CONTRAIRE PAR LE CORONAVIRUS ET LE LOBBY AGROALIMENTAIRE.....	9
<b>NOS SITES</b> .....	12
LE CPAS DE SCHAERBEEK VISITE LE WALCKIERS.....	12
LES INVITES ET RESIDENTS DU MARAIS (4) – LES ROITELETS .....	13
<b>OBSERVATIONS</b> .....	15
RETOUR SUR LES AILES DE L'ÉTÉ (2) .....	15
UN CHAMPIGNON RARE OBSERVÉ À L'HOF TER MUSSCHEN LE 20/11/2020 .....	16
PLASMEDIALE SLIJMZWAMMEN IN HET MOERASKE-WALCKIERS / MYXOMYCÈTES AU MOERASKE-WALCKIERS .....	17
EEEKHOORN PERMANENT IN HET MOERASKE ? / L'ECUREUIL ROUX, HÔTE PERMANENT DU MOERASKE ? .....	18
DES FLEURS ET DE L'HERBE : POUR QUI ET POURQUOI ?.....	19
<b>PATRIMOINE</b> .....	22
LA TRANSHUMANCE DES MOUTONS A WOLUWE-SAINT-LAMBERT .....	22
<b>ACTIONS</b> .....	24
POUR VOTRE BIBLIOTHEQUE « NATURE » : AGISSONS POUR LA BIODIVERSITE.....	24
<b>PRODUITS &amp; PUBLICATIONS</b> .....	25
PUBLICATIONS .....	25
<b>AGENDA</b> .....	26
VISITES – ANIMATIONS – GESTIONS .....	26
COTISATIONS ET DONNS .....	27
DATES.....	28



## CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



### Visites



#### **Guidées, libres, sur demande** **Hof ter Musschen - Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Scolaires, écoles secondaires** **Hof ter Musschen - Moeraske**

Initiation à la nature (€1/enfant)

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

[am.paelinck@gmail.com](mailto:am.paelinck@gmail.com)

#### **Scolaires, maternelles/primaires** **Potager du Houtweg – Moeraske**

Initiation à la nature (€1/enfant)

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

[am.paelinck@gmail.com](mailto:am.paelinck@gmail.com)

Jean Randoux

0470 / 929 833

[johanjean@skynet.be](mailto:johanjean@skynet.be)

Marianne Delcroix

02 / 216 85 43

ou 0486 / 565 724

[delcroixmarianne@hotmail.com](mailto:delcroixmarianne@hotmail.com)

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max.).



### Activités - Gestions



#### **Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Hof ter Musschen**

Michel Durant

0479 / 904 879

[michel.meig.durant@belgacom.net](mailto:michel.meig.durant@belgacom.net)

#### **Antenne CEBE-WSL**

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Potager biologique**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Jardin des Aromatiques**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Fournil de l'Hof ter Musschen**

Alain Doornaert

02 / 256 05 39

[fournil@cebe.be](mailto:fournil@cebe.be)

#### **Trésorier ASBL**

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Secrétaire ASBL**

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)

La CEBE tient à remercier Monsieur le Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils lui ont attribués en 2019.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





# Editorial

## Des nouvelles de la friche Josaphat

Par Jean-Philippe Coppée

*Voici déjà plusieurs numéros que cette friche s'est invitée dans nos pages (cf. EDM 131 & 133). Et c'est avec grand plaisir que nous la recevons à nouveau. En effet, cette importante zone non urbanisée est d'une richesse biologique incroyable. Elle est indiscutablement l'un des hot spots de la biodiversité bruxelloise.*

### Du passé au présent

Menacée par un projet d'urbanisation démesuré et très peu en phase avec les défis écologiques actuels (réchauffement climatique, recul des espèces, disparition des zones vertes, bétonisation), elle est défendue et protégée par un collectif, « Sauvons la friche Josaphat », qui regroupe plus de 4300 membres dans son groupe Facebook. Tout récemment, il s'est aussi doté d'un site internet riche en renseignements ([www.sauvonslafrichejosaphat.be](http://www.sauvonslafrichejosaphat.be)).

Ce vaste terrain a d'abord hébergé la gare Josaphat. A cette époque, elle était couverte par un faisceau de voies de chemin de fer bien plus important qu'aujourd'hui et servait essentiellement au déchargement de marchandises (charbon, par exemple).

Au fil du temps, ces activités ont disparu et la végétation a alors colonisé l'ensemble<sup>(1)</sup>. Puis, en deux phases successives, une partie des terres a été enlevée et d'autres ont été ajoutées, éliminant les derniers restes de cette gare (notamment de petits abris datant de la Seconde Guerre Mondiale) mais aussi une végétation riche en espèces. Pourtant, actuellement, nous assistons à une deuxième vague de colonisation végétale mais aussi animale. Différente de la première, elle n'en est pas moins riche, bien au contraire.

Cette biodiversité est de plus en plus reconnue, sauf par certaines autorités de la Région de Bruxelles-Capitale pour qui la seule présence de cette richesse biologique semble insupportable tant elle pourrait peut-être gêner les projets de bétonisation du site.



Aspect de la friche en automne (Friche Josaphat – octobre 2020)  
Jean-Philippe Coppée – Copyright © 2020 CEBE- MOB

### « L'été à Josaphat »



Bienvenue au parc...  
Jean-Philippe Coppée – Copyright © 2020  
CEBE- MOB



...avec espace transats et parasols (octobre 2020)  
Jean-Philippe Coppée – Copyright © 2020 CEBE-  
MOB

Cet été, la Société d'Aménagement Urbain (SAU) a procédé à la réalisation d'un parc transitoire sur la zone, dénommé « L'été à Josaphat ». L'idée, louable en soi, était « d'offrir un espace de détente supplémentaire aux Bruxellois ». Les aménagements, accessibles du 01/08 au 22/10/2020 étaient constitués d'un sentier de promenade, d'une buvette, d'une terrasse, d'une zone de détente (avec transats et parasols et où le pique-nique était possible), de terrains de

pétanque et de panna-football, d'un chapiteau, d'un point-info et de WC. Un confort et un équipement que nombre d'autres parcs bruxellois (pauvres en biodiversité, eux !) n'ont pas la chance d'espérer.

Dans cette communication tape-à-l'œil (site web, campagne presse, toutes-boîtes), un oubli de taille apparaît comme une évidence : rien, pas un mot sur la biodiversité du site et les plus de 1000 espèces qui y ont été recensées ! Compréhensible, puisque la simple mention de celle-ci par la SAU serait reconnaître son existence... et cela pourrait, peut-être, être préjudiciable au projet d'urbanisation du site.

Heureusement, le milieu associatif, avec les moyens qui sont les siens, a essayé de pallier cet oubli de l'autorité publique. Le collectif « Sauvons la friche Josaphat » a donc multiplié les initiatives, dont de nombreuses visites ; il indique également les observations récentes dans le (minuscule) emplacement réservé aux actualités (perdu dans l'immense panneau présentant le parc transitoire).

### Que faire pour sauver la friche ?

Il ne faut pas se voiler la face, cette zone verte est toujours menacée (cf. EDM 133). Malgré tous les arguments avancés, le projet porté par la Région détruira ce joyau de la biodiversité bruxelloise.

Comme *il n'est point besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer*<sup>(2)</sup>, vous pouvez aussi participer à la défense de ce site et à la lutte contre son urbanisation au moins de trois manières :

- 1) Si ce n'est déjà fait, rejoignez le groupe public Facebook « Sauvons la friche Josaphat » ;
- 2) Vous pouvez également aller sur le site [www.sauvonslafrichejosaphat.be](http://www.sauvonslafrichejosaphat.be). Sous l'onglet « Comment agir ? », vous trouverez des affiches à télécharger et à imprimer. De cette manière, vous pourrez aussi marquer votre soutien en l'apposant à votre fenêtre ;
- 3) Enfin, vous pouvez rejoindre les plus de 9000 citoyens qui ont déjà signé la pétition « Stop Béton (à Bruxelles) : Sauvons la friche Josaphat » (<https://www.change.org/p/gouvernement-de-la-r%C3%A9gion-de-bruxelles-capitale-sauvons-la-friche-josaphat>).

**A la friche Josaphat, comme partout ailleurs dans le monde, la nature a besoin de vous !**



L'une des quelques affiches à télécharger par le public pour soutenir le combat pour la friche ; APPOSEZ-LA A VOTRE FENÊTRE  
Copyright : Collectif « Sauvons la friche Josaphat »

(1) Si vous souhaitez avoir un aperçu de cette richesse botanique, nous vous renvoyons à l'excellent article de Jacqueline SAINTENOY-SIMON : « Le site Josaphat jadis : le temps des mirabelles », paru dans *Les Naturalistes Belges* n°100 (2019).

(2) Citation de Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange-Nassau (dit Guillaume le Taciturne, 1533-1584).



## Vie de la CEBE

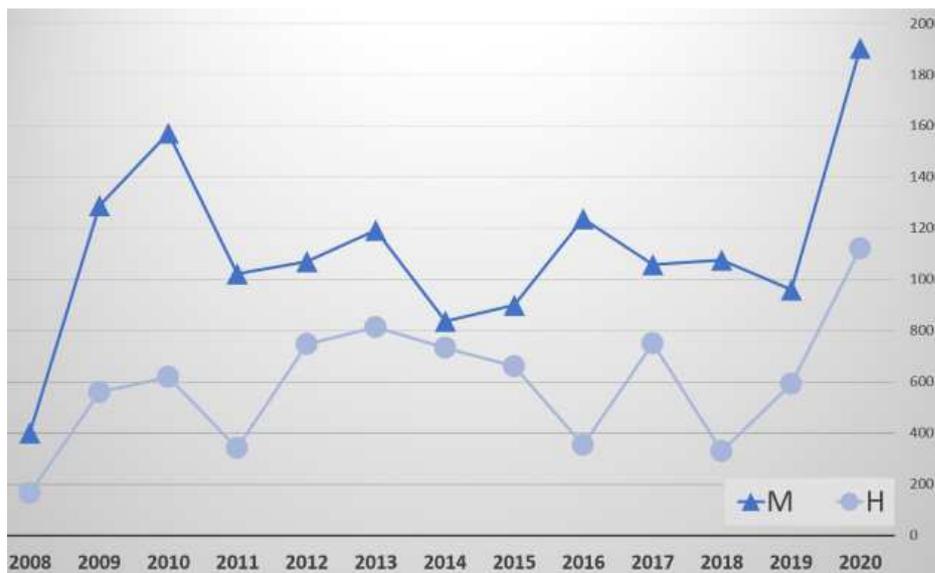
### Moeraske – Hof ter Musschen : Recordaantal waarnemingen in 2020 / Record d'observations enregistré pour l'année 2020

Par Bart Hanssens (BH) et Michèle Rooseleir (MR)

Is het door de covidsituatie dat de waarnemingsactiviteiten zo boomen ? Sinds de start in 2008 werden nog nooit zoveel waarnemingen opgetekend als dit jaar in het Moeraske en Hof ter Musschen. De eindejaarsperiode van 2020 kan deze uitzonderlijke toename alleen nog doen toenemen. (BH)

Est-ce le fait de la situation due au Covid-19 ? Depuis le début des encodages en 2008, les observations enregistrées au Moeraske et à l'Hof ter Musschen n'ont jamais été aussi nombreuses qu'en cette année ? La fin de 2020 ne pourra faire que

confirmer cette hausse spectaculaire. Ainsi s'exprimait Bart le 13 novembre passé, graphique à l'appui. Il est certain que la crise du Covid-19 et le confinement qui en a résulté ont permis à beaucoup de personnes d'ouvrir les yeux sur la nature de proximité : jardin, parc, forêt voisine, arbres de nos rues, petites fleurs sauvages des trottoirs, et de découvrir ce que nous n'avions jamais bien regardé ou entendu. Notre rubrique « Observations » de ce dernier trimestre 2020 témoigne de cette évolution des choses, avec quelques pages choisies.

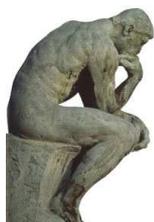


Evolution des observations de 2008 à 2020 aux Moeraske (M) et Hof ter Musschen (H)  
Bart Hanssens - Copyright © 2020 CEBE-MOB



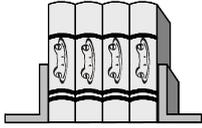
Une apparition dans le fournil (Hof ter Musschen - novembre 2020)  
Patrick Vanden Borre - Copyright © 2020 CEBE-MOB

Voici déjà l'une de ces observations : *Tyto alba*, la **Chouette effraie** ou **Effraie des clochers**, a visité notre fournil de l'Hof ter Musschen **début novembre** et s'est fait piéger par nos caméras. La Dame blanche n'était cependant que de passage, venue s'abriter ou reconnaître les soupentes du bâtiment sans toutefois décider d'en faire sa demeure : pas assez d'espace sous cette modeste charpente loin d'être à la mesure des combles d'églises que recherche pour s'abriter la Reine de la nuit ! L'Effraie est repartie comme elle était venue, fantomatique et furtive, abandonnant sur le plancher quelques fientes et pelotes de réjection que nous analyserons pour percer le mystère de ses rapines. La brièveté de son séjour au fournil n'en laisse pas moins en nous un sentiment de trop peu. A quand une autre rencontre ? (MR)



- **Admirable, c'est vrai. Toute blanche sur la poitrine. D'un blanc neigeux, c'est le premier mot qui vient ; il faudrait dire alors : blanc comme la neige, mais vivant, de la neige tiède.**
- **Et soyeuse, incroyablement douce au toucher.**
- **Et son dos ! Roux et gris ; je dis bien : roux, un vrai roux clair et flambant, mais à demi éteint sous un semis de petites perles grises, toutes petites, comme émulsionnées. [...]**

Maurice Genevoix (1890–1980), écrivain et poète français  
(à propos de l'Effraie des clochers dans *Bestiaire enchanté*)



## Articles – Mini-dossiers

### La friche et l'escargot

Par Jean-Philippe Coppée

Bien qu'une partie de la friche Josaphat ait été profondément remaniée au fil du temps, il ne faut pas en déduire que toutes les espèces qui y sont présentes sont des espèces pionnières ou de passage.

Ce 10 octobre, lors d'une promenade sur les lieux, je récolte deux petites coquilles vides d'escargot. J'ose à peine y croire : on dirait deux exemplaires d'Hélicette carénée (*Candidula intersecta*). Ces coquilles sont anciennes mais un passage sous le binoculaire confirme la première impression. Huit jours plus tard, Luc Boon poste une photo d'un animal vivant sur *Observations.be*. L'espèce est donc bien présente sur la friche. Sa dénomination en néerlandais (*Fijngeribde grasslak*) reprend à la fois son habitat (*gras* : herbe ; *slak* : escargot) et une des caractéristiques de sa coquille (*fijngeribde* : finement côtlé).

Le site *Observations.be* indique que cette espèce est indigène et relativement commune... mais n'arrêtons pas là notre analyse : la situation pourrait être un peu plus complexe qu'il n'y paraît.



*Candidula intersecta* (Friche Josaphat – octobre 2020)  
Luc Boon – Copyright © 2020 CEBE- MOB

Cette espèce est une vieille connaissance. Découverte en 2005 au Moeraske, j'en avais fait confirmer l'identification par Edgar Waiengnier (Société Belge de Malacologie). Habitant Schaerbeek, il me signalait alors qu'il l'avait lui-même fréquemment observée dans presque toutes les friches-potagers (issues d'anciens champs) d'Evere (et ce avant que l'urbanisation ne change le visage de la commune). Effectivement, l'année suivante, j'en trouvais des exemplaires dans une « vieille » friche de l'avenue H. Dunant. Pour la petite histoire, cette friche, comme beaucoup, n'existe maintenant plus ; un immeuble à appartements et un peu de pelouse l'ont remplacée. A l'heure actuelle, l'espèce reste peu fréquente au Moeraske, la dernière observation datant de 2015.

En Belgique, *Candidula intersecta* n'est connue que dans les dunes littorales, la région calcaire, la région jurassique et les environs de Bruxelles (ADAM, W., 1960. – *Faune de Belgique* ; DEWILDE, J., MARQUET, R. & VAN GOETHEM, J., 1987. – *Atlas provisoire des gastéropodes terrestres de la Belgique*).

Sur le site *Observations.be*, les observations concernent d'ailleurs toujours majoritairement ces zones.



Carte d'occurrence de *Candidula intersecta* pour la période 01.01.2018-16.11.2020  
Copyright © 2020 Observations.be

La découverte de cette espèce dans la friche Josaphat est réjouissante et significative pour au moins deux raisons :

- 1) Cette espèce n'est pas présente partout en Belgique, loin de là. Les cartes d'observations récentes reprises ici en sont la preuve. Historiquement présente à Bruxelles (et à Evere), cette petite caricole reste un témoin d'un milieu rare dans notre pays et dans notre région : la friche. A l'échelon régional, il s'agit probablement d'une des rares stations où cette espèce subsiste encore (dernières observations « récentes » recensées : Uccle (2012), Anderlecht (canal) (2014), Evere (Moeraske) (2015), Bruxelles (canal) (2019), Schaerbeek (Josaphat) (2020)). Dans le cas de la friche Josaphat, et bien qu'une partie de la superficie ait été remaniée, on peut imaginer que cette espèce soit restée présente en bordure des voies et des talus (il s'agit d'une zone de chemin de fer depuis au moins 80 ans) et que, de là, elle a, à allure d'escargot, à nouveau reconquis le site.
- 2) Une espèce qualifiée de « relativement commune » ne signifie pas toujours qu'elle ne soit pas menacée. En effet, comme cette espèce d'escargot est liée à des milieux eux-mêmes particuliers et rares (dunes) ou en diminution (friches « anciennes »), son avenir n'est pas tout rose. A défaut de Liste bruxelloise, il faut se rabattre sur d'autres sources scientifiques telle la Liste Rouge de la Région flamande (Rode Lijsten Vlaanderen - [www.inbo.be](http://www.inbo.be) – VAN LOEN, H., et al., 2006) pour avoir une idée du risque encouru. Et ce dernier est réel puisque l'Hélicette carénée y reçoit le statut de « vulnérable » (kwetsbaar).

La présence de ce petit escargot « vulnérable » est une nouvelle raison de protéger la friche. Même s'il est qualifié de « relativement commun », il est évident que sa présence en Belgique et, plus spécifiquement, dans la Région de Bruxelles-Capitale, est très limitée. Vu son habitat particulier, l'Hélicette carénée est bien une espèce vulnérable. Elle ne peut se développer que dans ce type de végétation. Il est aussi utopique d'imaginer qu'un escargot pourrait un jour revenir dans une zone où il a été éliminé. Il n'a pas le pouvoir de voler comme un oiseau ou une libellule !

Enfin, n'oublions pas non plus qu'à Bruxelles, et je cite : *Les friches sont les seuls sites à présenter une nature « spontanée » [de régénération] dont la structure et l'aspect ne sont pas contrôlés de manière stricte par l'homme. Ce sont aussi les espaces verts les plus menacés* (DE SCHUTTER, G., GRYSEELS, M. & KEMPENEERS, S., 2000. - *Biodiversité en Région de Bruxelles-Capitale : la nature de Bruxelles*).

**Ce constat tiré en 2000 reste d'une actualité criante 20 ans plus tard !**

## La nature face au Covid-19

Par Betty Beys

*La nature, bien malgré elle, est impliquée dans la pandémie actuelle, le confinement et le déconfinement. Est-elle gagnante ou perdante ?*

Déjà au départ, un Coronavirus, qui vivait en paix chez son hôte animal (qu'il s'agisse d'un pangolin, d'une chauve-souris ou de tout autre animal vertébré), s'est transmis à l'homme à la faveur d'un dérangement de son habitat. En effet, les dérangements, dégradations, fragmentations, destructions des écosystèmes (tels que la déforestation) modifient l'équilibre entre les espèces et favorisent le passage d'un microbe inoffensif pour l'espèce qui l'héberge, à une espèce sensible. C'est le cas du Covid-19, comme c'est le cas de la rage, du virus Ebola, du Sida, du SRAS, de l'agent de la maladie de Lyme, ... Toutes ces maladies sont des zoonoses. Selon l'OMS, il y en aurait plus de 200, et 60% des maladies infectieuses humaines ont cette origine (Programme des Nations Unies pour l'Environnement – PNUE).

### Le responsable n°1 à ce stade : l'homme !

La multiplication débridée des déplacements humains, partout dans le monde, a ensuite permis l'explosion de l'infection locale en une pandémie. La gravité et la vitesse de propagation du virus ont alors conduit à une sage décision dans tous les pays : le confinement général. Ce confinement et l'arrêt de nombreuses activités humaines ont eu du bon et du moins bon !

### Effets bénéfiques

Grâce au calme relatif et à une moindre pollution, la planète a pu souffler un moment !

En de nombreux endroits, **faune et flore ont repris leurs droits.**

La végétation sauvage a profité de la réduction des fauchages ; elle a explosé le long des routes, et dans les villes ; Seneçon, Chélidoine, Mélilot, Epilobe... fleurissent au pied des murs et entre les pavés, pour le plaisir des yeux et des insectes.

La réduction des activités humaines et donc des dérangements et du bruit ont invité petits rongeurs, hérissons, renards et autres animaux sauvages à se réapproprier l'espace jusque dans les agglomérations. Les oiseaux aussi semblaient chanter plus fort (on les entendait mieux !). La faune aquatique osait se rapprocher des côtes, comme dans les Calanques.

Du « moins bon » cependant : le calme des espaces naturels a aussi incité des humains à s'y dégourdir les jambes, sans respect pour les lieux, comme nous le décrit Michèle dans l'Editorial de *L'Echo du Marais* n°133 à propos de l'Hof ter Musschen et du Moeraske.



*Un hérisson en balade dans le jardin de Michel, en plein Woluwe-Saint-Lambert (septembre 2020)  
Michel Durant – Copyright © 2020 CEBE- MOB*



*Le confinement a suscité un regain d'intérêt du public pour la nature. Mais gare au virus ! Il pourrait s'inviter jusque dans les observatoires, où donc n'est admis qu'un nombre réduit de personnes (Herent – juillet 2020)  
Jean-Philippe Coppée – Copyright © 2020 CEBE- MOB*

**L'arrêt ou diminution de certaines industries et des trafics routier et aérien** ont été bénéfiques contre les émissions de Gaz à effet de serre (GES). Le mois d'avril a vu une baisse de 8,6% des émissions de CO2 par rapport à la même période 2019. Au plus fort du confinement, les émissions ont chuté de 60% chaque jour pour le trafic aérien. Gare à la reprise ! Le secteur s'active à retrouver son bonheur passé et ... tant pis pour le climat ! En fait, il faudrait un confinement chaque année jusqu'en 2030, pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C !

**La baisse des activités humaines (usines et trafics)** s'est aussi traduite par une nette amélioration de la qualité de l'air, ce qui était tout bénéfique pour la santé. Cette amélioration (moins de particules fines et d'oxydes d'azote) aurait évité le décès de milliers de personnes en Europe (plusieurs centaines en Belgique).

Le nombre d'accidents de la route a chuté également.

L'observation du ciel était facilitée grâce à la diminution des activités nocturnes.

Les sismologues étaient ravis de la réduction des vibrations de la croûte terrestre. A Bruxelles, le bruit sismique ambiant a chuté de 30 à 50%.

La baisse du niveau de pollution atmosphérique a aussi permis de retrouver une vision nette des paysages éloignés ; ainsi, le mont Everest était à nouveau visible de Katmandou au Népal, pour la première fois depuis près de 50 ans.

Quoique temporaires, ces effets bénéfiques pour la planète nous ont réjouis. Mais la reprise d'une vie « normale » fait craindre le pire !

### Impacts négatifs du confinement

Ceux-ci, par contre, ne sont pas temporaires. Ils sont inquiétants car ils risquent de s'aggraver !

Les communications téléphoniques, les messages par Internet (via ordinateurs, tablettes, smartphones) ont explosé pendant la période du confinement. Le télétravail, l'usage d'Internet par les étudiants et écoliers se sont généralisés et pourraient bien être partiellement adoptés à l'avenir.

Or, les outils de travail électroniques, comme tous les objets connectés (tels que voitures électriques, éoliennes, etc.), sont énergivores, sources de pollutions et responsables de l'épuisement de ressources naturelles non renouvelables : les métaux rares (ou terres rares).

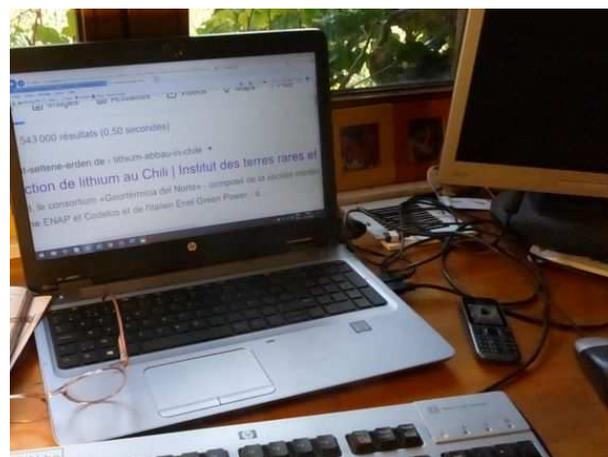
La fabrication des appareils, leur utilisation, les réseaux d'hébergement des données : chacune de ces étapes impacte l'environnement.

Le secteur informatique représenterait 1,4% de la consommation énergétique mondiale.

Il faut savoir aussi que le secteur numérique représente 4% des émissions de GES au niveau mondial et pourrait atteindre 8% d'ici 2025.

Les pollutions de l'air, de l'eau et des terres sont énormes, surtout lors de l'extraction des matériaux nécessaires pour fabriquer les équipements.

Ordinateurs, tablettes, smartphones contiennent une quarantaine de matériaux différents, dont des plastiques, métaux et terres rares. L'extraction de ces dernières nécessite d'excaver des tonnes de roches pour une quantité infime de minerais. On doit creuser de plus en plus profondément et certaines pénuries sont déjà annoncées à un horizon de 10 ans. On estime que la fabrication d'un ordinateur exige l'équivalent d'au moins 100 fois son poids en matières premières ; ce rapport monte à 16.000 pour une puce électronique.



*Le confinement a exacerbé le recours au Net : télétravail, vidéoconférences, achats en ligne... A quel prix pour l'environnement ? (Wezembeek-Oppeem – novembre 2020)  
Michèle Rooseleir – Copyright © 2020 CEBE- MOB*

Les effets bénéfiques momentanés du confinement pour la nature semblent donc bien largement compensés par les effets négatifs causés par la pollution numérique. Cette pollution ne fera qu'empirer dans le futur, en raison des habitudes prises pendant le confinement et de la pub des secteurs industriels concernés... à moins d'un changement radical des mentalités.

### **A choisir : l'hyperconsommation, ou la sobriété et la responsabilité ?**

#### **Sources**

- D'HAENENS Stéphanie, 2019, Bruxelles en mouvements 302, sept.-octobre.
- JUVE Mélanie, 2020, RTBF, avril 30.
- LEBLANC Étienne, 2020, Radio Canada, mai 22.
- LEGROS Simon, 2020, La Libre.be-Planète, avril.
- MARCHAND Leila, 2020, Nature-climate-change, mai.
- Novethic, 2016, mai.
- Novethic, 2019, octobre.
- Wikipedia, 2020.
- WWF, 2020, Magazine printemps.

## **Le Pacte vert pour l'Europe contrarié par le Coronavirus et le lobby agroalimentaire**

*Par Betty Beys*

*La nature est dégradée partout dans le monde. La planète est en danger, il n'est plus besoin de l'annoncer. Le déclin de la biodiversité a débuté au siècle passé, pour ensuite s'accélérer ces dernières années. Le rapport de l'IPBES<sup>(1)</sup>, publié en mai 2019 est alarmant : plus d'un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans les prochaines décennies et au moins 680 espèces de vertébrés ont disparu depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Les causes principales à dénoncer sont l'utilisation déraisonnée des terres et des mers, la surexploitation de certains organismes et des ressources naturelles, la pollution et le changement climatique.*

Pourtant, des institutions internationales et régionales, notamment l'Union européenne, ont pris des mesures pour endiguer le phénomène. Des Directives, des stratégies ont été mises en place, comme la dernière, de mai 2019, destinée à enrayer la perte de la biodiversité au niveau mondial d'ici à 2020. Une fois de plus, l'objectif n'a pas été atteint.

### **Ne pas se décourager, remédier à la situation**

Pour faire face aux problèmes liés à l'environnement et aux défis climatiques, il faudra plus d'action et, surtout, un changement de mentalité de la société vers un mode de vie plus durable.

La nouvelle Commission européenne s'est lancée dans l'aventure : rétablir la qualité environnementale pour la santé des citoyens et la préservation de la nature.

Le 11 décembre 2019, elle a présenté le « **Pacte vert pour l'Europe** », qui vise à faire face au changement climatique (une Union européenne climatiquement neutre d'ici à 2050 !) et à la dégradation de l'environnement. Plusieurs domaines d'action ont déjà été proposés ou adoptés, tels que la proposition de la loi sur le climat (mars 2020), du plan d'action pour l'économie circulaire axée sur l'utilisation durable des ressources, la présentation de la stratégie « De la ferme à la table » et de la stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, visant à protéger les ressources fragiles de la planète (20 mai 2020).

Retenons ces deux dernières stratégies, qui sont au cœur du Pacte vert et visent un meilleur équilibre entre la nature, les systèmes alimentaires et la biodiversité.

### La stratégie « De la ferme à la table »

Ses objectifs sont à la mesure des problèmes, il faudra s'y attacher fermement.

Vu la pollution des sols, de l'eau et de l'air, générée par l'utilisation des pesticides dans l'agriculture, la Commission frappe fort. Elle veut :

- réduire de 50% l'utilisation et les risques des pesticides chimiques d'ici à 2030 ;
- réduire de 50% l'utilisation des pesticides les plus dangereux.

Il faut savoir que, au sein de l'Union européenne, le volume des ventes de substances actives utilisées dans les produits phytopharmaceutiques dépasse 350.000 tonnes par an !

La Commission prendra aussi des mesures pour :

- diminuer d'au moins 50% les pertes des nutriments qui aboutissent dans les sols et l'eau et ont des incidences sur la biodiversité et le climat ;
- diminuer le recours aux engrais d'au moins 20% d'ici à 2030. Elle encouragera le développement de l'agriculture biologique ; 25% de la superficie agricole totale devraient bénéficier de cette pratique.



*Les entreprises bio devraient être encouragées par le Pacte vert, comme ici, LA FINCA, petite coopérative maraîchère bio à Wezembeek-Oppem (novembre 2020)  
Michèle Rooseleir – Copyright © 2020 CEBE- MOB*

### La stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030

Ici aussi, les objectifs sont ambitieux et enthousiasmants ... Peut-être utopiques ?

La Commission veut délimiter des zones protégées dans 30% des terres et des mers en Europe et restaurer les écosystèmes terrestres et marins dégradés. Elle souhaite rétablir au moins 25.000 km de cours d'eau et planter 3 milliards d'arbres d'ici à 2030. Un budget de 20 milliards d'Euros par an sera débloqué à cet effet.

Ces projets nous réjouissent mais des obstacles de taille retardent leur réalisation !



*Enrayer le déclin drastique des oiseaux inféodés aux cultures, protéger ou restaurer la biodiversité des friches : deux des nombreux défis de taille qu'annonce vouloir relever le Pacte vert !*

*1. Exploitation agricole à Sainte-Juliette (FR - 82) (juillet 2008) 2. Petite friche fleurie à Wezembeek-Oppem (juillet 2019).  
Jean-Philippe Coppée (Photo 1) et Claire Dicker (Photo 2) – Copyright © 2020 CEBE- MOB*

## Le Pacte vert menacé

Venant interférer dans les plans de la Commission, le **Covid-19** a fait son apparition.

L'épidémie de Coronavirus a lourdement impacté le secteur agricole. Suite à la fermeture des restaurants et cantines pendant le confinement, des surplus de marchandises se sont accumulés. Dans l'immédiat, l'Europe est intervenue en apportant son aide au stockage privé, évitant ainsi une chute des prix, et en anticipant certains paiements prévus par la PAC. Mais, à long terme, c'est toute la chaîne d'approvisionnement qu'elle entend repenser.

La Commission a également ouvert des couloirs verts pour permettre aux camions de marchandises de franchir rapidement les points de contrôle aux frontières.

De plus, certaines stratégies du Pacte vert ne sont pas du goût de tout le monde. Les **multinationales de l'agroalimentaire**, par exemple, voient d'un mauvais œil des mesures plus strictes en matière de circulation des produits.

Leur lobbying pour freiner les tentatives de réforme de l'UE n'est d'ailleurs pas nouveau. L'industrie des pesticides exerce une pression sur l'UE depuis la mise en place de la législation européenne concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (règlement 1107 voté en 2009), qui interdit les pesticides dangereux (substances cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens).

La pandémie de Covid n'a pas diminué cette pression, au contraire.

Bayer-Monsanto, BASF, et Syngenta voudraient continuer à exporter hors Europe, notamment en Afrique, des substances interdites par la législation européenne. Or ces substances exportées nous reviennent sous forme de résidus dans les denrées importées de ces pays : fruits, légumes, (poires au Chlorpyrifos, poivrons au Tricyclazole, ...).

Les firmes essaient aussi de persuader la Commission d'accorder une plus grande marge de tolérance pour la présence de pesticides dans les produits alimentaires importés au départ de pays hors Europe (fruits, noix, épices, café,...).

### Covid-19 et géants de l'agroalimentaire, le Pacte vert pourra-t-il leur résister ?

#### Sources

- BENAMOUR Selma, Mediaterrre, 25 juin 2020.
- Cour des Comptes européenne, Rapport spécial, mai 2020.
- Foodwatch, Communiqué de presse, 17 avril 2020, Belga.
- Foodwatch, *Coronavirus, les géants des pesticides [...]*, mars 2020.
- HOREL Stéphane, Le Monde, 17 février 2020.
- Natura 2000, n°46, août 2019.
- Natura 2000, n°47, février 2020.
- SCHOEN Céline, La Croix, 13 mai 2020.
- TIMMERMANS Frans, Site Commission européenne, 20 mai 2020.
- WWF magazine, automne 2018.

(1) IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

### Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés. Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites,
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

**Si vous souhaitez nous communiquer, modifier ou supprimer vos coordonnées « e-mail » et autres, merci de nous écrire (à l'adresse [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr)). Nous garantissons leur usage dans le cadre strict et unique de la CEBE, nous conformant ainsi à la loi sur la protection des données à caractère personnel.**

### Vous déménagez ? N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse.

De cette manière, nous pourrions continuer à vous faire parvenir votre bulletin !

Pour nous contacter, rien de plus facile : un simple courriel suffit (à [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr) ou à [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué. Nous garantissons le respect de votre vie privée ; vos coordonnées ne seront utilisées que dans le cadre de notre association.





# Nos sites

## Le CPAS de Schaerbeek visite le Walckiers

Par Jean Randoux

Le 25 octobre 2020, 13 personnes du CPAS de Schaerbeek s'étaient donné rendez-vous pour découvrir le Walckiers. Par un temps plutôt maussade (brumes, ciel gris, quelques gouttes), les participants (au masculin car il y avait un homme) ont suivi ce tour du Walckiers avec intérêt car ils étaient tous Schaerbeekois, mais ne connaissaient pas ce lieu en particulier. Quelques-uns, toutefois, s'étaient déjà aventurés au Moeraske. Bien que le thème principal devait être « L'arbre mort, un monde vivant », on évoqua quelques sujets plus généraux.

### Des sujets plus généraux

L'endroit a subi la mainmise de l'homme. Et cela se voit encore. La **Promenade verte**, qui pourrait passer à travers le site, a été évoquée... Ainsi que l'**historique du site depuis le XVII<sup>e</sup> siècle**, époque où des citadins fortunés faisaient construire des villégiatures à la campagne. Ces « châteaux » - celui-ci (Château Walckiers ou d'Helmet) aussi bien que celui de Monplaisir (actuel élargissement de l'avenue Huart-Hamoir) -, passèrent de main en main. Actuellement, il n'y a plus rien sur l'ancien site Monplaisir, et le château Walckiers/d'Helmet a dû être rebâti. Les modes successives ont vu défiler les parcs à la française, à l'anglaise, les grottes en pierre de sable (roche locale), l'égyptomanie (un obélisque trône au-dessus d'une de ces grottes). Enfin, les Sœurs de la Sainte-Famille, qui occupaient le « château » dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle furent expropriées de leur domaine dans le but de construire sur le site un raccord à l'autoroute d'Anvers, ceci dans l'ambiance du « tout à l'automobile » de l'EXPO 58 ; ce projet fut ensuite abandonné. Du matériel avait déjà été acheminé ; il fut laissé sur place une fois la fièvre retombée. De nombreux squats ont existé également.



En route pour la visite du Walckiers, sous un jour particulièrement sombre (octobre 2020)

Emilie Ecochard – Copyright © 2020 CEBE- MOB

### Les arbres

Une sorte de « massacre à la tronçonneuse » semble avoir guidé les concepteurs de la traversée du Walckiers par la « Promenade verte », en plein milieu des bois et des clairières. La CEBE préconise une formule plus discrète, notamment pour les lérots de « l'Opération Chlorophylle » en faveur desquels nous avons placé des dizaines de nichoirs à mésanges.

Avec le groupe, nous avons repéré des arbres plus résistants que d'autres, des saules entre autres, dont les « bourgeons dormants » se sont éveillés après leur « décapitation ».

### Les champignons



Polypore écaillé (Walckiers – septembre 2020)  
Bart Hanssens – Copyright © 2020 CEBE- MOB

A côté de nombreux saprophytes poursuivant leur travail de décomposition - les petits polypores, appelés « Tramètes » (rougissante, noirissante, bossue, versicolore), divers Mycènes dont celui à lait rouge, et diverses « croûtes » -, nous avons pu observer le Polypore du bouleau bien orienté vers le bas, que le tronc soit couché ou debout...mais, surtout... se sont offerts à nos yeux, le Polypore soufré et le Polypore écaillé, le premier responsable de la pourriture rouge, cubique, le second de la pourriture blanche, fibreuse... Ces deux faiseurs de bois pourri accueillant les cloportes et autres mille-pattes, ainsi que de nombreuses larves d'insectes qui y séjournent jusqu'à 5 ans avant d'abandonner le bateau en se métamorphosant en adultes !

Les participants ont montré beaucoup d'intérêt, ont été actifs, même si, quelquefois, les vêtements longs souffraient un peu des ronces. Chaque participant, en outre, a emporté volontiers une photocopie du dépliant et un n° de la revue. Bref, tout cela s'est terminé dans la bonne humeur... comme cela avait commencé d'ailleurs !

## Les invités et résidents du marais (4) – Les Roitelets

Par Didier Pansaers

*Le site de l'Hof ter Musschen est un petit écrien de nature en plein cœur de la ville. Cet espace privilégié réunit des conditions favorables à l'avifaune. Certains oiseaux y nichent et y demeurent à plein temps, d'autres y passent à peine quelques instants sur leur voie migratoire.*

*Depuis 2013, l'équipe de bagueurs de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique récolte une foule d'informations sur la présence des uns et des autres. C'est l'occasion de partager cette expérience et de présenter les espèces, des plus communes aux plus rares, sous forme didactique.*

### Présentation

Passereaux, famille des Régulidés.

**Les Roitelet huppé** et à **triple bandeau** sont les deux plus petits oiseaux d'Europe. Ils pèsent en moyenne entre 5 et 7 grammes. Ils se reconnaissent à leur raie sommitale de couleur vive : jaune pour la femelle et orangée chez le mâle. Lorsque l'oiseau est excité par un concurrent ou lors de la parade amoureuse, il déploie sa huppe et arbore les couleurs de ses plumes.



Avec ses 5 grammes, **le Roitelet huppé** (*Regulus regulus*), à gauche, est le poids « plume » de la gent ailée européenne (octobre 2018) / **Le Roitelet à triple bandeau** (*Regulus ignicapilla*), à droite, doit son nom aux trois bandes masquant sa tête. En partant du dessus de l'œil, il y a le sourcil blanc (1<sup>er</sup> bandeau) puis la bande latérale noire (2<sup>e</sup> bandeau) et enfin la raie sommitale orangée (♂) ou jaune (♀) qui forme le troisième bandeau (octobre 2016)

### Habitat

Très actifs et en permanente agitation, ces deux forestiers miniatures apprécient les forêts mixtes et les conifères, surtout le huppé. En hiver, ils ont tendance à se déplacer vers les plaines, parcs et jardins, en quête de nourriture. Bien qu'ils soient essentiellement monogames et vivent en couple, les Roitelets peuvent former temporairement des groupes mixtes de petites tailles durant la saison hivernale, auxquels se joignent parfois Grimpereaux et petites Mésanges.

### Régime alimentaire

En été, ils fouillent scrupuleusement la végétation arbustive et les fissures de l'écorce à la recherche d'araignées et d'insectes, ponctuant leurs déplacements incessants de petits cris de contact aigus. Cependant, ils occupent tous deux une strate différente, le triple bandeau préférant les parties basses des arbres tandis que le huppé voyageant plutôt au faite des frondaisons. En hiver, ils descendent tous les deux sous les buissons et apprécient le houx et le lierre, seuls refuges pour les quelques invertébrés persistants. Ils sont alors plus visibles et moins farouches, particulièrement le huppé qui semble ignorer la présence humaine.

### Statut sur le site de l'Hof ter Musschen

Présence occasionnelle, surtout à l'automne lors des déplacements erratiques en quête de nourriture. Le Roitelet huppé est un nicheur peu probable car il apprécie surtout les forêts de conifères pour se reproduire. Le site n'est pas non plus la prédilection du triple bandeau mais il n'est pas impossible qu'il puisse y nicher vu qu'il est moins inféodé aux forêts et aux résineux... Nous avons déjà capturé en août un individu très jeune qui n'a pas pu naître loin du site....

### Migration

Sédentaire ou petit migrateur nord-sud, les Roitelets sont présents en Belgique toute l'année. Nous les croisons surtout sur le site à l'automne où de petits groupes se forment et se déplacent pour se nourrir.

### Différences morphologiques entre les deux espèces

Les deux espèces sont clairement identifiables à l'analyse du *plumage de la tête* et des *bandeaux de la calotte*. Sur la photo de gauche, le Roitelet huppé (*Regulus regulus*) est à gauche et le Roitelet à triple bandeau (*Regulus ignicapilla*), à droite. Ce sont tous deux des mâles. En outre, le *masque facial du triple bandeau* est très différent de celui du huppé. Enfin, les plumes de son *manteau* sont verdâtres (chamois chez le huppé).



1. Le **Roitelet huppé**, à gauche, face au **triple bandeau**, à droite / 2. Notez les différences au niveau du manteau et de la raie sommitale de la calotte. Cette photo, qui détaille à merveille les particularités des deux espèces, nous illustre également un trait de comportement des oiseaux : la présence rapprochée du Roitelet huppé mâle à gauche, contrairement au triple bandeau mâle de droite. Pour intimider le premier, ce dernier déploie et redresse régulièrement la huppe en arborant largement la couleur orangée, apanage du mâle (Photos 1 et 2 : octobre 2020)

### Différenciation des sexes



Photos 1 et 2 Couple de Roitelets huppés. Qui est le mâle ? (octobre 2020)

#### Ci-dessus 1.

Chez le **Roitelet huppé**, mâle et femelle se distinguent uniquement par la couleur des plumes de la raie sommitale de la calotte. Orangée pour le mâle et jaune pour la femelle. Mais attention, l'orange du mâle ne se voit pas toujours facilement sauf lorsqu'il redresse la huppe ! Sur cette photo, où est donc le mâle ?

#### Ci-dessus 2.

Si on prend la peine de décoiffer légèrement les oiseaux, on verra que le mâle est à gauche.

#### Ci-contre 3.

Comme chez le huppé, la distinction du sexe chez le **triple bandeau** se situe au niveau de la couleur de la raie sommitale de la calotte : jaune orangé chez la femelle et orange feu chez le mâle. Cet individu est donc un mâle.



Photo 3 Roitelet à triple bandeau mâle (octobre 2020)

Crédit photographique : Anicée Lombal et Didier Pansaers - Copyright © 2020 CEBE-MOB



# Observations

## Retour sur les ailes de l'été (2)

Par Michèle Rooseleir

... Suite de notre incursion estivale dans le jardin de Bart ainsi qu'au Moeraske-Walckiers, avec l'observation de trois papillons de jour remontés tout droit du Sud pour venir butiner à Bruxelles.

**Non, détrompez-vous** : ce ne sont pas les ailes en dentelle d'un Robert-le-Diable mais bien celles d'un exemplaire particulièrement abîmé d'un **Nacré de la ronce**, *Brenthis daphne* (Denis & Schiffermüller, 1775), observé par Bart le **17/06/2020**.

Ce Nymphalidé de couleur orangée relevée de lignes et points marron est très proche de *Brenthis ino*, le Nacré de la sanguisorbe, duquel il se distingue par la taille (*Br. daphne* est plus grand) et quelques nuances au niveau de la couleur, ainsi que des points bruns de la bande marginale des ailes. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

Ce papillon nous vient du Sud ; réputé très rare dans le nord-est et l'ouest de la France, il atteint cependant la région parisienne en 1997 ; sa première observation en Belgique date de 2006. Pour Bruxelles, son observation est encore exceptionnelle.

*Brenthis daphne* vole en une seule génération de fin mai à début août. Il affectionne les friches et lisières forestières. Les œufs sont déposés isolément sur les plantes hôtes, framboisiers, ronces et violettes. Ils écloront au printemps suivant, à moins que les jeunes chenilles fraîches écloses d'un automne clément n'hivernent à ce stade, en attente des beaux jours.



*Brenthis daphne* sur *Cirsium arvense* (Moeraske – juin 2020)  
Bart Hanssens - Copyright © 2020 CEBE-MOB



*Polyommatus coridon* ♂ sur *Eupatorium cannabinum*  
(Moeraske - août 2020)  
Bart Hanssens - Copyright © 2020 CEBE-MOB

**Et voici que virevolte vers nous un petit bleu**, *Polyommatus coridon* (ex-*Lysandra coridon*, Poda, 1761), l'**Argus bleu nacré**, observé au Moeraske par Bart le **07/08/2020**.

C'est une première pour Bruxelles, car ce papillon – appelé bien à propos *Chalkhill Blue* en anglais, le *Bleu de la colline calcaire* -, fréquente chez nous les pelouses sèches et prairies maigres calcicoles de la vallée de la Meuse, de la Caestienne et de la Lorraine (Torgny), la Wallonie constituant la limite nord – assez récente - de son aire de répartition. C'est en effet une espèce typique du Sud, que pousse vers le Nord le réchauffement climatique.

Mâle et femelle sont bien typés, le premier dans les tons bleu gris argenté sur le dessus des ailes, la seconde vêtue de brun. Les famille des Lycaenidae et sous-famille des Polyommatinae dont fait partie l'Argus

bleu nacré nous rappellent que ses ailes sont ornées de multiples ocelles (*polyommatus* en grec signifiant « qui a beaucoup d'yeux ») et que ses yeux en amande sont cerclés de blanc, tout comme ceux des loups (*lukos* en grec).

L'Argus bleu nacré est une espèce univoltine visible de juillet à début septembre, bien que l'on puisse observer deux générations en certains lieux. Les œufs sont déposés isolément à la base de l'Hippocrépide à toupet ou Fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*) mais aussi sur d'autres Fabacées du genre *Vicia* ou *Trifolium*, ou sur les graminées voisines ; le printemps les verra éclore ; toutefois, la douceur du temps peut permettre aux chenilles de naître en fin d'automne.

Comme chez beaucoup de Lycaenidae, la chenille de l'Argus bleu nacré a développé une relation particulière avec certaines espèces de fourmis. C'est ce qu'on appelle la myrmécophilie : en échange de certaines

substances sucrées qu'elle sécrète et dont sont friandes les fourmis, la chenille les attire, achetant ainsi leur confiance : elle sera protégée, logée et nourrie par leurs soins. Chez l'Argus bleu nacré, la relation avec les fourmis est commune mais toutefois non indispensable au bon développement de la chenille.

**Encore une fois** : méfiez-vous des apparences et mettez vos lunettes ou même, prenez votre loupe ! Car ce n'est pas *Pieris rapae*, la Piéride de la rave, que vous découvrez ci-contre, mais bien une nouvelle venue en ville, *Pieris mannii* (Mayer, 1851), la **Piéride de l'ibéride**, qui s'en distingue par l'étendue plus grande de la tache apicale de l'aile antérieure. Pour le reste : ailes blanches par-dessus, jaune crème par-dessous ! Le mâle présente un point post-discal noir sur l'aile antérieure, la femelle deux, tout comme *Pieris rapae*.

La voici au Walckiers le **04/09/2020**. Mais elle est aussi sur la friche Josaphat, à Ixelles, à Molenbeek-Saint-Jean, au cimetière du Dieweg, à Neder-over-Hembeek, à Woluwe-Saint-Lambert... Papillon à tendance méridionale recherchant les pentes rocheuses, éboulis et broussailles, les lisières ensoleillées, elle trouve désormais un habitat de substitution dans les jardins citadins riches en *Iberis sempervirens* et *amara*, ses plantes hôtes de prédilection.



*Pieris mannii* sur *Eupatorium cannabinum* (Walckiers - septembre 2020)

Bart Hanssens - Copyright © 2020 CEBE-MOB

Dans son aire d'origine, *Pieris mannii* vole d'avril à septembre-octobre en plusieurs générations. Les œufs sont pondus isolément par la femelle sur des Brassicacées (*Iberis*, *Arabis* et *Allysoides spp.*) ainsi que sur certaines Résédacées. Elle hiverne au stade de chrysalide pour déployer ses ailes d'imago aux premiers beaux jours.

## Un champignon rare observé à l'Hof ter Musschen le 20/11/2020

Par Jean Randoux

Voici un champignon rare, qui ne semble pas se présenter chaque année, qui fréquente les vieux arbres fruitiers, en particulier les pommiers. Il s'agit bien d'un parasite.

Les pommiers haute tige devenant rares, son "prédateur" aussi le devient\*.

C'est une sorte de croûte, de couleur soufre, fauve, beige et qui est munie d'aiguillons (*Odontia*, en grec), rappelant la forme des grandes orgues d'églises. Au sein des Corticiaceae, il se nomme : *Sarcodontia crocea*. L'unique exemplaire s'est développé sur un vieux pommier du verger, le long du sentier, au sud-ouest de la ferme.



*Sarcodontia crocea* sur *Malus sp.* (Hof ter Musschen - novembre 2020)

Michel Durant (Photo 1) & Stéphane Herens (Photo 2) - Copyright © 2020 CEBE-MOB

\*D'où l'intérêt de les conserver absolument (N.D.E).

## Plasmodiale slijmzwammen in het Moeraske-Walckiers / Myxomycètes au Moeraske-Walckiers

Par Bart Hanssens/Trad. Michèle Rooseleir

Enkele « onnatuurlijke » verschijningen<sup>(1)</sup> trokken onze aandacht deze maand in het Moeraske.

De eerste leek op yoghurt dat was uitgegoten over jonge brandnetels die in het Goede Herderspark weer opschieten na een maaibeurt. Slechts 2 plantjes vertoonden dit fenomeen.

Van dichtbij bleek er echter een duidelijke structuur in te zitten die gedumpte afval uitsloot...



*Mucilago crustacea* – Groot kalkschuim – *Mucus croûté* (Goede Herderspark/Parc du Bon Pasteur- november/novembre 2020)  
Bart Hanssens - Copyright © 2020 CEBE-MOB

Quelques apparitions « hors du commun »<sup>(1)</sup> ont retenu toute mon attention ce dernier mois, au Moeraske.

La première ressemblait à du yaourt maculant de jeunes orties qui se développaient sur un tas d'herbes fauchées, dans le parc du Bon Pasteur. Seules deux plantes présentaient cette curiosité. A y regarder de plus près, il était manifeste que la « chose » qui ornaît les orties présentait une réelle consistance qui excluait qu'il s'agisse de yaourt déversé sur les plantes.



Dezelfde dag in het Walckiers zagen we een rare fluoro-roze vlek op een stam die deed denken aan glazuursuiker (in het Frans : sucre glace). De autoherkenningsfunctie op *Waarnemingen.be* twijfelde echter geen moment bij deze rare verschijning : *Dictydiaethalium plumbeum* (Loodkleurig Netplaatje) ; de loodkleur volgt later...

Le même jour, au Walckiers, je découvris une étrange tache rose fluo sur un tronc ; on aurait dit du sucre glace. L'application de reconnaissance automatique d'*Observations.be* ne douta pas un seul instant face à cette apparition bizarre, qu'elle identifia comme étant *Dictydiaethalium plumbeum*, la couleur de plomb apparaissant dans la phase mature du myxomycète.



*Dictydiaethalium plumbeum* – Loodkleurig Netplaatje – 1<sup>ste</sup> & 2<sup>e</sup> stadia – 1<sup>er</sup> & 2<sup>e</sup> stades (Walckiers - november/novembre 2020)  
Bart Hanssens - Copyright © 2020 CEBE-MOB



Er zijn ook insecten die deze levensvormen opzoeken.

Vorige maand zagen we na 12 jaar opnieuw een klein bolrond kevertje: *Agathidium (varians ?)* dat ook al in Hof ter Musschen werd waargenomen.

Il existe des insectes qui se nourrissent de ce genre d'êtres étranges. J'en ai observé un le mois passé, 12 ans après sa dernière apparition au Moeraske. Il s'agit d'un petit coléoptère tout rond : *Agathidium (varians ?)*, également présent à l'Hof ter Musschen.



*Agathidium sp.* (Moeraske – oktober/octobre 2020)  
Bart Hanssens - Copyright © 2020 CEBE-MOB

In het Moeraske werden voorheen enkel de slijmzwammen *Trichia sp* (Draadwatje) en *Lycogala epidendrum* (Lait de loup - Gewone Boomwrat) waargenomen.

In de oudere waarnemingen van Hof ter Musschen zitten nog een 20-tal andere soorten.



*Lycogala epidendrum* (Moeraske – April/Avril 2004)  
Alain Doornaert - Copyright © 2020 CEBE-MOB

Au Moeraske, seuls les myxomycètes du genre *Trychia* et l'espèce *Lycogala epidendrum* (Lait de loup) ont été observés anciennement. Les anciens inventaires de l'Hof ter Musschen nous renseignent par contre une vingtaine d'espèces de myxomycètes supplémentaires.

(1) Sans entrer dans les détails, nous croyons utile de rappeler ici ce que sont les « pour le moins atypiques » myxomycètes. Ni plante, ni animal, ni champignon ! Les myxomycètes sont des organismes unicellulaires à plusieurs noyaux. Ils se développent sous certaines conditions adéquates de température et d'humidité, et sont alors capables de se déplacer grâce à des pseudopodes ; dans ce premier stade mobile de leur existence (plasmode), ils sont de formes diverses, arborant une couleur souvent vive, de consistance molle et gélatineuse (d'où leur nom de « myxo », suffixe grec signifiant « gélatineux », et « mycètes », en référence aux champignons qu'ils ne sont pas mais qu'ils miment) ; il se nourrissent de bactéries, débris végétaux et champignons qu'ils ingèrent par phagocytose ; ils développent enfin des myxocarpes porteurs de spores, dans un ultime stade de vie, immobile celui-là. Cette sporulation explique pourquoi ils ont longtemps été classés parmi les Fungi. Cela jusqu'en 1969, où ils rejoignirent le règne – un peu fourre-tout - des Protistes, regroupant tous les organismes unicellulaires hors bactéries ; ce règne n'existe plus aujourd'hui. Les myxomycètes font à ce jour partie des Amoebozoa (N.D.T.).

## **EEKHOORN permanent in het Moeraske ? / L'Écureuil roux, hôte permanent du Moeraske ?**

Par Bart Hanssens/Trad. Michèle Rooseleir

In 2007 schreef Michel Moreels in de CEBE-inventaris : *Souhaitons que celui-ci [l'Écureuil roux] trouve le site à son goût et décide de s'y fixer, enfin, durablement, MM.* Het begint er stilaan op te lijken dat dit gaat lukken met 6 recente waarnemingen\* in het Moeraske en Walckiers. De Parkieten lijken echter niet opgezet met deze « indringer » en protesteren luid als een Eekhoorn in de buurt komt. Dat vormt misschien een verklaring waarom een vestiging in het Moeraske moeizaam verloopt ?

En 2007, Michel Moreels écrivait dans son inventaire de la CEBE : *Souhaitons que celui-ci [l'Écureuil roux] trouve le site à son goût et décide de s'y fixer, enfin, durablement, MM.* Ce souhait pourrait-il devenir réalité ? C'est ce que laissent à penser 6 observations récentes\* de l'Écureuil aux Moeraske-Walckiers. Les Perruches à collier ne semblent pas du tout intimidées par cet intrus et protestent vivement lorsqu'un écureuil ose pointer le bout de son museau. Ce harcèlement des oiseaux explique peut-être pourquoi l'Écureuil roux a tant de mal à s'établir durablement au Moeraske.

\*Waarn./Obs. : 7/09, 12/09, 16/11/2020 door/par B Hanssens, 21/05 & 06/10/2020 door/par F. Maes & 19/09/2019 door/par A. Doornaert.



Vlucht in populier, met veel protest van 2 Parkieten/ Fuite à travers un peuplier, sous les huées de 2 Perruches (Moeraske – november/novembre 2020)  
Bart Hanssens – Copyright © 2020 CEBE- MOB

Echo du Marais – N° 136 - Hiver 2020

## Des fleurs et de l'herbe : pour qui et pourquoi ?

Par Michèle Rooseleir



Panorama de la prairie à chevaux de l'Hof ter Musschen depuis la partie haute (Nord) – Le trio des chevaux au repos (juin 2020)

La prairie sèche de l'Hof ter Musschen, dite « prairie à chevaux », s'étend sur quelque 2,5 ha en deçà du moulin à vent qui surplombe le site.

De longue date déjà, elle est pâturée : bovins et équidés aux riches heures de l'activité de la ferme, enfin seuls équidés depuis une vingtaine d'années. Ce sont ces derniers – chevaux et poneys -, qui « gèrent » la prairie à notre place, en broutant les graminées qu'elle leur offre. Au fil du temps cependant, ces dernières régressent, se cantonnant maintenant à la partie haute de la prairie, où les recherche avidement le trio des poneys Jango, Tequila et Swap, délaissant les autres plantes à fleurs. Pourquoi cette raréfaction des graminées ? La cause est essentiellement imputable à une petite astéracée jaune, la Pulicaire dysentérique qui, d'année en année, se développe au détriment des graminées depuis le bas - plus humide - de la prairie ; car elle se propage non seulement en essaimant mais aussi et surtout par rhizome. Elle mène aussi la vie dure à une multitude d'autres plantes telles que la Menthe aquatique, la Salicaire commune, la Reine-des-prés, le Sénéçon commun, et le Cirse des champs, qui se développent aussi sur la prairie et y font exploser les couleurs aux chauds mois d'été.



La prairie sèche fleurie depuis la lisière ouest ; à l'avant-plan : Salicaire commune (août 2019) /Pulicaire dysentérique (août 2020)  
Michèle Rooseleir – Copyright © 2020 CEBE- MOB

Nous interviendrons bientôt sur la Pulicaire pour rendre, partiellement du moins, la prairie aux graminées, et donc aux chevaux qui s'en nourrissent. **Mais au fond, dans cette prairie « à chevaux » de l'Hof ter Musschen, à qui profite toute cette diversité de strates végétales, depuis le ras du sol jusqu'au sommet des tiges ?**

L'intention est de simplement présenter ici, à l'aide de quelques magnifiques photos, la faune qui fréquente la prairie à chevaux : attirée par ses graminées ? Protégée par ses hautes herbes ? A l'affût des insectes qui butinent les bouquets floraux ? Le florilège des images qui suivent lève une partie du voile sur la vie cachée de la prairie, celle qui va son petit bonhomme de chemin dès les premières lueurs de l'aube, lorsque les promeneurs sont encore absents et que seul le photographe armé de son objectif arpente les sentiers de l'Hof ter Musschen.



*La Mésange bleue en funambule de l'aubépine (mai 2020)*



*Bec barré d'une chenille, le Rougegorge familier s'enquiert de la provende de ses rejetons (mai 2020)*



*Le Merle noir en sentinelle avancée (mai 2020)*



*Le Choucas des tours atterrit sur la prairie (mai 2020)*



*Qui, de la corneille ou du lapin, est le plus interloqué ? (mai 2020)*



*Les vigiles de la prairie (juin 2020)*



*La fuite spectaculaire d'un Lapin de garennes surpris (mai 2020)*



*Ton sur ton, discrétion assurée pour le Pic vert au nourrissage...  
(septembre 2020)*



*... Mais l'envol nous en révèle la présence  
(juillet 2020)*



*Bergeronnette printanière (septembre 2020)*



*La Pie bavarde déboule sur la prairie (juillet 2020)*



*Pas de deux : la pie et le renard (juillet 2020)*



*Quand le Renard roux vous fixe du regard... (juillet 2020)*

*Crédit photographique (sauf mention contraire) : Pierre Deneve - Copyright © 2020 CEBE-MOB*



# Patrimoine

## La transhumance des moutons à Woluwe-Saint-Lambert

Par Claire Dicker

### Au temps des transhumances...

Ce samedi 3 octobre, toute l'équipe du fournil et de la gestion de l'Hof ter Musschen s'est retrouvée sur place pour donner un coup de main au berger François et à sa bergère Caroline, qui déplaçaient leurs moutons de leur pâture située sur l'autre versant de la vallée de la Woluwe, un peu en aval de l'Hof ter Musschen, pour les installer sur le futur champ de blé au pied du moulin. Celui-ci avait été ensemencé aux engrais verts (Moutarde blanche, Phacélie et Tournesol), que les bêtes adorent. Le but était de faire brouter toute cette végétation par les animaux, sans impact pour la structure du sol : après quelques jours, les plantes sont broutées et les moutons, grâce à leurs déjections, assurent un retour, au moins partiel, de certains éléments au sol. C'est ce qu'on peut appeler une association win-win : tout le monde y gagne.



Le troupeau en deçà de l'Hof ter Kleynenberg  
Claire Dicker - Copyright © 2020 CEBE-MOB

Le trajet était court depuis la pâture située en deçà de l'ancienne ferme « Hof ter Kleynenberg » ; les moutons, bien encadrés, suivaient docilement leur berger, la bergère ainsi que le public fermant la marche. Dans la vallée, au boulevard de la Woluwe, la police, en renfort, bloquait les automobilistes ahuris de voir un tel spectacle en pleine ville ! La « transhumance » s'est rapidement déroulée sans problème, excepté pour une brebis qui traînait et boitait de la patte arrière et qu'il a fallu aider à la fin du parcours.



1. Remontée de la Kleynenbergstraat / 2. Le tournant vers la rue de l'Ecluse /  
3. Boulevard de la Woluwe / 4. Avenue Hippocrate, vers l'entrée du sentier de l'Hof ter Musschen (octobre 2020)  
Claire Dicker - Copyright © 2020 CEBE-MOB





Ripailles au pays de Cocagne (Hof ter Musschen - octobre 2020)  
Geneviève Vermoelen - Copyright © 2020 CEBE-MOB



Au revoir, moutons ! En route vers une autre pâture, mais par bétailière, cette fois !  
Philippe Schoysmans - Copyright © 2020 CEBE-MOB

Après deux jours, tout le champ était brouté et il ne restait plus assez de nourriture pour le troupeau. Et c'est ainsi que les moutons retourneront en Flandre, en camion cette fois, vers une autre pâture !

Le semis du champ de l'Hof ter Musschen s'est déroulé le soir du lundi 19 octobre. Il a fallu composer avec le temps, très humide en cette mi-automne.

A défaut de pouvoir semer un jour où la terre n'était pas trop mouillée, les boulangers se sont rabattus sur l'après-midi la plus sèche possible de la semaine, afin de ne pas postposer davantage les semailles.

### Et sur le champ de la rue de la Limite, à Kraainem...

Dès le soir de la moisson de l'été, Philippe a travaillé, à la herse, le champ mis à nu.

Cette opération était nécessaire pour ensuite procéder à l'épandage de 20 tonnes de fumier décomposé, suivi du semis d'un mélange d'herbes, trèfles, radis chinois Structurator et seigle, qui vont y germer et augmenteront la biomasse d'une terre pauvre en humus.

Espérons que plus tard, Philippe pourra à nouveau y semer une céréale... Qui sait, peut-être à l'automne 2021 ?



Epandage de compost sur le champ, après hersage (Kraainem - octobre 2020)  
Philippe Schoysmans - Copyright © 2020 CEBE-MOB



## Actions

### **Pour votre bibliothèque « nature » : Agissons pour la biodiversité**

Par Michel Moreels

Je ne puis que vous conseiller l'achat - et la lecture ! -, d'une petite plaquette d'une soixantaine de pages intitulée : SOUBELET, H., & SILVAIN, J.-Fr., 2019. - *Sauvons la biodiversité ! Les dix actions pour (ré)agir !* Rustica éditions.

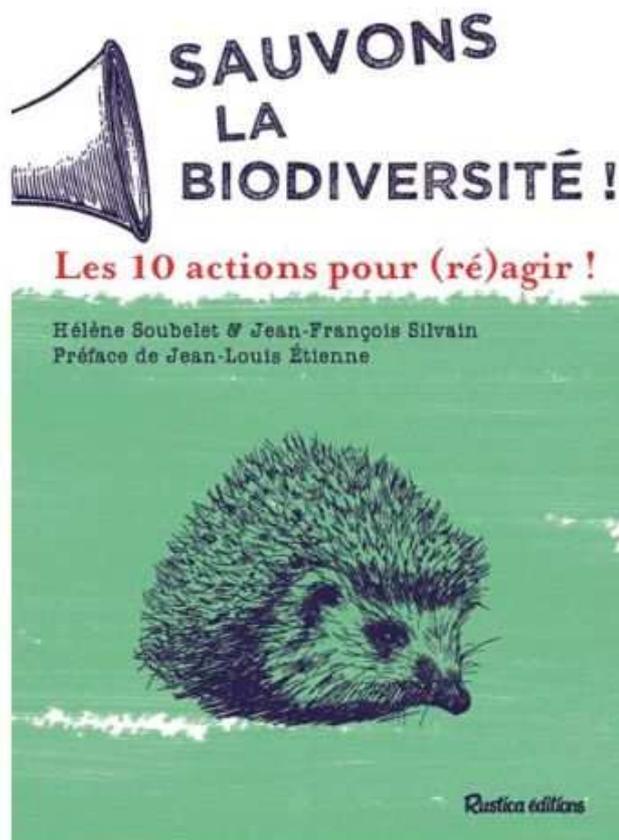
En dix points, expliqués très succinctement mais très pratiquement, les auteurs avancent leurs conseils concrets et positifs pour sauver la biodiversité.

Cet ouvrage n'a sans doute rien de révolutionnaire, mais il constitue un très intéressant et très complet aide-mémoire sur tout ce qu'il y a moyen de faire, sur tout ce à quoi il faut songer. Un petit compendium bien fait, agréable et facile à lire ! Et si l'ouvrage ne donne que des références (initiatives, associations, organismes) françaises, il y a aisément moyen de les remplacer par leurs équivalents belges sans rien y perdre en pertinence.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, je ne résiste pas au plaisir de vous énoncer ces dix points :

1. Reconnectez-vous à la Nature ;
2. Apprenez à connaître la biodiversité ;
3. Diminuez pollutions et déchets ;
4. Consommez mieux en conscience ;
5. Privilégiez les semences anciennes ;
6. Préservez les écosystèmes ;
7. Œuvrer contre le changement climatique ;
8. Choisissez les bons investissements ;
9. Participez à un projet collectif ;
10. Agissez sur les décisions.

Ce livre coûte €7,95 et est en vente à la Boutique verte de la LRBPO, dans les catégories suivantes : Ecologie et développement durable, Livres et multimédia, Nature et faune sauvage.



*Sauvons la biodiversité  
Rustica éditions*

### **Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?**



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés. Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites,
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

**Si vous souhaitez nous communiquer, modifier ou supprimer vos coordonnées « e-mail » et autres, merci de nous écrire (à l'adresse [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr)). Nous garantissons leur usage dans le cadre strict et unique de la CEBE, nous conformant ainsi à la loi sur la protection des données à caractère personnel.**



# Produits & Publications

## Publications



€ 2,5

### 1. Moulin d'Evere : dernière mouture

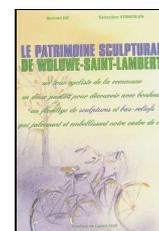
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



€ 5

### 2. Les araignées

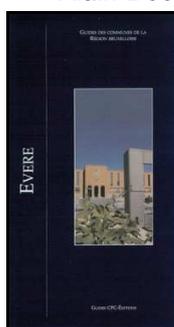
Guide d'identification, par *Horst Schroeder*



€ 5

### 3. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert

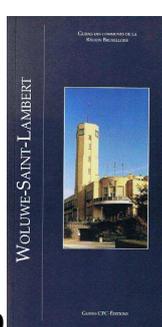
par *Geneviève Vermoelen*



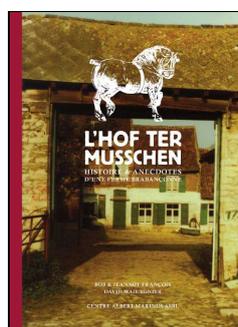
€ 10

### 4. A la découverte des sites et monuments d'Evere

### 5. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert – *Epuisé*



*Epuisé*



€ 16

### 6. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

### 7. Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen,

par *David Waiengnier*

Format A4 couleur - 110 pages - 156 illustrations



€ 16

Frais de port : € 1,50 (sauf 6. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes : € 3,50).

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Pour 7. **Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen** : achat uniquement via <https://www.fournilhtm.be/htm/traite-de-boulangerie/> ou au fournil lors des formations de boulangerie. Frais de port : € 2,75

## Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ? **Rejoignez les bénévoles de la CEBE !** Le Moeraske (à Evere et Schaarbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous !

Participez à nos « journées de gestion » sur ces sites (le premier samedi du mois à l'Hof ter Musschen et le deuxième au Moeraske). Selon les saisons, venez nous aider à planter ou tailler des arbres, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foin, ... Aucune connaissance ou aptitude physique particulière n'est requise. Nos volontaires expérimentés vous encadreront, quel que soit votre âge. Et même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Car **une association comme la nôtre a aussi besoin d'aide dans d'autres domaines** : administratif, logistique, fonctionnel, juridique, informatique, rédactionnel, scientifique, pédagogique, ... Il y a tant à faire !

**La préservation de la Nature est l'affaire de tous en général et de vous-même en particulier ! Venez-nous rejoindre et parlez-en à d'autres !**

Contact : Michel Moreels : 0479 / 740 453 ou [michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be) / Denise Debacker : 0477 / 644 905 ou [kayalove52@gmail.com](mailto:kayalove52@gmail.com).



# Agenda

## Visites – Animations – Gestions

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen et des visites spécifiques (écoles, groupes, etc.).

### Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

**Rendez-vous :** - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert  
Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.

- Moeraske : Parvis de l'Église St.-Vincent à Evere.

Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

**Dates :** - Hof ter Musschen : 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.  
- Moeraske : 2<sup>e</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.

### Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

**Rendez-vous :** Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven

Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

**Dates :** Tous les 3<sup>e</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere, dont nous contons également l'histoire. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

**Rendez-vous :** Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.

Accès tram 55, arrêt Tilleul.

**Dates :** tous les 4<sup>e</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Visites guidées « nature » réservées aux élèves des écoles secondaires

Découverte de la faune et de la flore de nos sites de l'Hof ter Musschen ou du Moeraske. Tout au long de l'année scolaire, à la demande (prendre contact avec les responsables, cf. coordonnées en p. 2).

### Animations « nature » réservées aux enfants des écoles maternelles et primaires

Découverte de la flore et de la faune du jardin, initiation à la culture de légumes, sensibilisation à l'importance de la biodiversité et du développement durable. Le tout de manière ludique, à l'aide de contes, comptines, land-art, livres, revues, loupes, etc. Durée : environ 1 h.

**Rendez-vous :** Jardin biologique du Houtweg - Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue Vandenhoven.  
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

**Quand :** A la demande (contacter les responsables, cf. p. 2).

### Formation de boulangerie traditionnelle



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Formation combinée avec exposés didactiques et visite du Moulin de Woluwe. Maximum 12 personnes – Réservation indispensable par le site <https://www.fournilhtm.be>. Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30. PAF : € 30.

#### **Four banal**

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Une fois par mois (exceptionnellement 2 fois), toute l'année, à 15 h (enfournement à 15 h 15). Réservation indispensable sur [reservation\\_cuisson@cebe.be](mailto:reservation_cuisson@cebe.be) – infos : <https://www.fournilhtm.be>. PAF : € 1 par pain.

**Dates du Four banal :** veuillez consulter le site.

### Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (RV 10 h au fournil).

Moeraske : 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30

(RV 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel/rue Walkiers).

## Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

### **Cotisations :**

**Membre adhérent : € 6,00 (minimum).**

**Membre protecteur : € 12,50 (minimum).**

**Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).**

### **Dons :**

**Tout don, aussi minime soit-il, est le bienvenu. Une attestation fiscale est délivrée pour tout don non cumulé d'au moins € 40,00 (hors cotisation) pour l'année civile.**

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tout autre paiement - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

### **Attention !**

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

### **Réabonnez-vous !**

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510

## L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web ([www.cebe.be](http://www.cebe.be)) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) ou [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr) en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de L'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peuvent être mobilisés pour d'autres actions.

A vous de décider !

## Dates

L'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires qui y sont liées nous obligent à mettre nos activités entre parenthèses ou à les adapter.

**NOS GESTIONS** sont bien assurées mensuellement, par demi-journée cependant ; nous demandons aux intéressés de s'inscrire obligatoirement auprès d'André ([cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr)) ; sur le terrain, **nous veillons à respecter les consignes (e.a. nombre maximal de participants, distances et port du masque)**. Depuis ce mois de décembre, des gestions « extraordinaires » sont organisées à l'Hof ter Musschen pour tenter de rattraper le retard que nous avons accumulé dans nos fauches durant le premier semestre de cette année. **Quiconque veut venir faucher, ratisser, faire des meules, évacuer le produit de fauche, est le bienvenu, en petit groupe ou seul** (info : [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr)).

Nous reportons à des temps meilleurs **NOTRE TRADITIONNELLE EXCURSION DE JANVIER EN ZELANDE**. Les mesures en vigueur actuellement sont incompatibles avec le voyage en car et le déroulement de la journée tels que nous les concevons.

**NOS VISITES GUIDEES** ont été annulées ces mois de novembre et décembre. Nous les reprendrons dès que le relâchement des mesures sanitaires nous le permettra. Nous vous invitons à consulter notre site [www.cebe.be](http://www.cebe.be) pour plus d'informations.

Jean a souhaité programmer deux visites pour le mois de février, dont vous trouverez les dates et thème ci-dessous. Le maintien (ou l'annulation) de ces visites vous sera confirmé sur notre site, ou par le guide lui-même à ceux qui se seront inscrits. **L'inscription à ces visites est obligatoire (0470 / 929 833) ; le port du masque et le respect des distanciations sociales sont de mise !**

- **Di 07/02 : Comment les plantes et champignons passent-ils l'hiver à l'Hof ter Musschen ?** Par J. Randoux. **A confirmer en fonction des mesures sanitaires en vigueur.**
- **Di 14/02 : Comment les plantes et champignons passent-ils l'hiver au Moeraske ?** Par J. Randoux. **A confirmer en fonction des mesures sanitaires en vigueur.**



Les règles sanitaires sont de mise lors des visites guidées, comme ici, lors de la Journée du Patrimoine 2020 (Hof ter Musschen - septembre 2020)

Geneviève Vermoelen - Copyright © 2020 CEBE-MOB



Jango broutant sur la prairie à chevaux de l'Hof ter Musschen (avril 2020)  
Frédérique Gilles - Copyright © 2020 CEBE-MOB